



Vendredi 24 mai 2024 - communiqué de presse

Coûts de la santé : faire les bons choix

Ces vingt dernières années, les primes d'assurance-maladie ont plus que doublé alors que les salaires et les pensions ont stagné, plongeant de plus en plus de personnes dans une situation précaire.

En Suisse, un·e employé·e du commerce de détail paie autant pour sa prime d'assurance-maladie qu'un·e médecin·chef·fe. À cause du système suisse de prime par tête et de sa franchise correspondante, une grande partie des coûts de la santé est reportée sur les ménages. Ainsi, les personnes assurées en Suisse paient nettement plus que les habitant·e·s du reste de l'Europe.

Ce sont surtout les personnes à bas et moyens revenus qui souffrent des coûts élevés de la santé en Suisse. En moyenne, les assuré·e·s doivent actuellement consacrer 14 % de leur revenu disponible aux primes mensuelles. L'initiative d'allègement des primes du PS pourrait y remédier. Elle vise à plafonner les primes à 10 % maximum. Cela permettrait de soulager de manière ciblée les personnes qui souffrent le plus de l'explosion des primes. Les coûts se déplaceraient des ménages vers les cantons et la Confédération, ce qui augmenterait la pression sur les politiques pour s'attaquer à l'explosion des coûts de la santé.

L'initiative souligne en effet l'urgence de réformer le système de santé suisse. Les coûts élevés des médicaments, l'absence de coordination entre les prestataires de soins et le manque de transparence contribuent à l'escalade des primes. Elle appelle à des mesures telles qu'une baisse des prix des médicaments, un renforcement des soins de base et de la prévention, ainsi qu'une plus grande transparence dans le système de santé.

Le PSJ s'oppose à l'initiative « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé », dont l'intitulé est trompeur. Il n'apporte rien de plus que ce qui est déjà en place, mais surtout permet de refuser le droit aux prestations de l'assurance-maladie, ce qui, du point de vue socialiste, est contraire aux fondements de cette assurance acquise suite aux revendications menées de longue date. Les recommandations de vote pour les derniers objets de la votation sont d'accepter la « loi sur l'électricité » mais de refuser l'initiative « Stop à la vaccination obligatoire ».